

Paris, le 22 juin 2021

Soutien massif des actionnaires de Vivendi : 99,9 % de votes positifs pour la distribution cotation d'UMG

Toutes les résolutions ont été approuvées

L'Assemblée générale des actionnaires de Vivendi s'est tenue aujourd'hui sous la présidence de Yannick Bolloré avec un quorum de 68,99 % des membres.

Les actionnaires ont approuvé l'ensemble des résolutions, y compris celles requérant une majorité des deux tiers, dont celle permettant au Directoire de réaliser une offre publique de rachat d'actions (OPRA) jusqu'à 50 % du capital de Vivendi.

Les actionnaires ont plébiscité le projet de distribution de 60 % des actions d'Universal Music Group (UMG) avec un taux record de votes positifs de 99,9 %, démontrant leur soutien total à l'égard de la stratégie qui leur était proposée et des schémas retenus par le Directoire pour la réalisation de cette opération. La cotation d'UMG à Euronext Amsterdam pourrait intervenir le 21 septembre prochain.

L'Assemblée a également approuvé la distribution d'un dividende ordinaire de 0,60 euro par action au titre de l'exercice 2020. Le dividende sera mis en paiement à partir du 25 juin 2021, avec une date de détachement fixée au 23 juin 2021.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et à la suite des mesures prises par les autorités pour freiner sa propagation, l'Assemblée s'est tenue à huis clos, hors la présence des actionnaires, et a été retransmise en direct sur son site internet, où les résultats des votes et un enregistrement vidéo de l'Assemblée est disponible (<https://www.vivendi.com/actionnaires-investisseurs/assemblee-generale-2/>). L'Assemblée a également été retransmise sur Dailymotion.

A propos de Vivendi

Depuis 2014, Vivendi construit un leader mondial dans les médias, les contenus et la communication. Le Groupe détient des actifs de premier plan et fortement complémentaires dans la musique (Universal Music Group), la télévision et le cinéma (Groupe Canal+), la communication (Havas Group), l'édition (Editis), la presse magazine (Prisma Media), les jeux vidéo (Gameloft), le spectacle vivant et la billetterie (Vivendi Village). Le Groupe possède également une plateforme digitale mondiale de distribution de contenus (Dailymotion). Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe industriel intégré créant ainsi davantage de valeur. Engagé en matière environnementale, Vivendi a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone dès 2025. Par ailleurs, il contribue à construire des sociétés plus ouvertes, inclusives et responsables en soutenant une création plurielle et inventive, en favorisant un accès plus large à la culture, à l'éducation et à ses métiers, et en renforçant la sensibilisation aux enjeux et opportunités du XXI^e siècle. www.vivendi.com

Avertissement Important

Déclarations prospectives : Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et d'autres autorités réglementaires ainsi que toutes les autres autorisations qui pourraient être requises dans le cadre de certaines opérations et les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Vivendi ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de tout autre raison.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.